



**Municipalité de
Terrasse-Vaudreuil**

**AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 572-10
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE
ZONAGE NUMÉRO 572**

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES par le projet de règlement numéro 572-10 modifiant le règlement de zonage numéro 572 et visant la zone commerciale Cb-1.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 21 janvier 2020, le conseil a adopté le projet de règlement numéro 572-10 modifiant le règlement de zonage numéro 572. L'objet de ce projet de règlement est de remplacer à l'article 402 la définition du terme «Services techniques de catégorie 1» et d'ajouter cette catégorie de services au nombre des usages permis dans la zone commerciale Cb-1.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 11 février 2020, à 18 h, au centre communautaire, 78, 7^{ième} Avenue, Terrasse-Vaudreuil (Québec), J7V 3M9. Au cours de cette assemblée, le maire expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement numéro 572-10 contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire des personnes habiles à voter.

Le projet de règlement numéro 572-10 ainsi que l'illustration de la zone concernée peuvent être consultés au bureau de la municipalité, 74, 7^{ième} Avenue, Terrasse-Vaudreuil (Québec), J7V 3M9, du lundi au vendredi, aux heures de bureau, soit de 8 h 30 à midi et de 13 h à 16 h 30.

Description de la zone

La zone commerciale Cb-1 est située à l'intersection de la 1^{ère} Avenue et de l'emprise des voies ferrées CN/CP.

DONNÉ À TERRASSE-VAUDREUIL, ce vingt-neuvième (29^e) jour du mois de janvier deux mille vingt (2020).

Lily Ducharme
Greffière

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la municipalité au www.terrasse-vaudreuil.ca